

INNOVATIVE RESOURCES MANAGEMENT

Fascicule 2

INTRODUCTION AU COAIT
Concept, Principes de base et Utilité pratique

Dr Zéphirin MOGBA
Coordinateur des activités de IRM

Mars, 2002

AVANT PROPOS

L'objectif poursuivi dans la publication de ce fascicule est de donner un aperçu théorique sur le concept de COAIT, ses principes de base et son utilité pratique en tant que technologie appropriée et innovante pour les collectivités locales et les gestionnaires des projets de conservation et de développement. En effet, les luttes contre la déforestation et la perte de la biodiversité dans le bassin du Congo ne peuvent être effectives et efficaces sans une implication active des collectivités locales vivant à l'intérieur ou en dehors des aires protégées. Pour longtemps encore, les populations du bassin du Congo dépendront pour leurs survies alimentaires, les soins de santé et les technologies pour leurs habitations et instruments de production, des ressources naturelles.

Les stratégies jusqu'ici développées n'ont pas véritablement conduit un renforcement du pouvoir des populations riveraines sur les ressources de leurs terroirs. La forêt est toujours restée l'affaire de l'Etat en dépit des timides initiatives de dévolution en matière de foresterie communautaire. Le sommet de Rio en 1992 a jeté les bases d'une approche participative en vue d'une gestion durable des ressources naturelles. Mais le niveau des résultats obtenus sont en deçà des attentes escomptés quand à la responsabilisation des populations locales dans les prises de décision.

L'urgence d'agir maintenant pour sauver la biodiversité en Afrique centrale reste entièrement posée en des termes de partenariat et de responsabilité à la base. **Mais, comment impliquer les collectivités locales dans les prises de décision sur la gestion et valorisation des ressources naturelles quand celles ci n'ont qu'un pouvoir limité à l'usufruit ? Que faire pour assurer au niveau local une meilleure gestion des ressources naturelles lorsqu'on sait que les populations riveraines ont été longtemps marginalisées et ne disposant pas d'outils appropriés à cette mission ? Comment renforcer le pouvoir local dans un cadre ouvert de gestion multipartenaire ?**

Le COAIT tente d'apporter des réponses à ces questions par l'offre d'un paquet de technologie appropriée. Sa maîtrise nécessite un processus intensif, interactif et itératif d'apprentissage de façon à rendre plus aptes les collectivités locales à gérer les ressources de leurs terroirs. Le présent fascicule s'attèle à un exercice de clarification conceptuelle du COAIT pour mieux la dimensionner par rapport aux autres approches et l'opérationnaliser de façon concrète. D'autres fascicules publiant les différents outils du COIAT suivront.

I. LE CONCEPT DE COAIT

1. QU'EST CE QUE LE COAIT ?

Le mot **COAIT** est un vocable abrégé en anglais de « **Community Options And Investment Tool** ». Traduit littéralement en français, il désigne l'ensemble des démarches et outils susceptibles de conduire à un investissement durable et responsable des populations locales dans les activités optionnelles de conservation et de développement.

Le COAIT est une initiative de Innovative Resources Management (IRM), une ONG de droit américain basée à Washington DC, dont le père fondateur est Michael BROWN. Les réflexions et efforts de conceptualisation sur le COAIT datent des années 1998. Plusieurs individus et organisations ont à titre personnel ou informel, contribué à cet effort. Parmi ces personnes ressources, il Jean Martial BONIS, Diane Russell, Alexandre Remnek, Zéphirin MOGBA. Aujourd'hui, le COAIT est à sa phase expérimentale au Cameroun d'où sont testés ses différents outils à Djoum et dans la plaine Tikar à Ngambé. La création du COAIT répond à un besoin.

2. Le COAIT ET LES AUTRES APPROCHES

En tant que Méthode, le COAIT peut être intégré dans la famille des approches participatives de recherche et de compréhension des problématiques et opportunités locales en de promouvoir une gestion viable des ressources par les populations riveraines. Tels sont la **MARP** (Méthode Accélérée de Recherche Participative), la **MAPP**(Méthode de Planification Participative), l'**ERP** (Evaluation Rapide), le **DP** (Diagnostic Participatif), etc. Toutes ces méthodes valorisent la participation. Elles reposent sur l'hypothèse principale selon laquelle la participation est une technique efficace.

Comparativement aux approches, le COAIT se singularise par ses dimensions analytiques et technologiques. **La dimension analytique fait du COAIT une méthodologie structurée, intensive et progressive dans son application si l'on veut atteindre les résultats escomptés. Le COAIT vise à responsabiliser et à renforcer les capacités des collectives locales et même des partenaires extérieurs dans les prises de décision, le choix des options et leurs analyses comparatives.**

Il ne se limite pas à une simple connaissance des problématiques locales, ni des besoins ni encore des opportunités de réponse. Le COAIT met un accent sur l'investissement des collectivités locales dans la conduite la conduite participative de leurs initiatives de développement à la base. Cet investissement a un coût qu'il faut supporter. Ces coûts sont temporels, humains, économiques, financiers, matériels, logistiques et techniques. Un bon usage du COAIT commence d'abord par une meilleure connaissance du milieu social et écologique, des pratiques et comportements des acteurs, des moyens et opportunités existantes. Cela permet de mieux identifier les problèmes et défis qui interpellent à divers niveaux les acteurs intéressés et de définir des stratégies de réponse appropriées.

Un certain nombre d'actions prioritaires et nécessaires à une connaissance et photographie exhaustives du milieu social dans le processus d'application du COAIT à partir des outils suivants:

- ❖ **L'étude des Systèmes Locaux de Gestion des Ressources Naturelles (SLGRN)** dans le dessein de mieux appréhender les pratiques et comportements des individus, des groupes d'individus, de la communauté et même de la société sur la façon d'utiliser les ressources de leur environnement dans le cadre de leur propre éventail de valeurs et normes sociales.
- ❖ **La Cartographie Participative à Grande Echelle des dynamiques locales d'occupation des terroirs.** Sa méthode de réalisation est différente de celle utilisée en MARP. Elle obéit à des principes scientifiques car s'élaborant sur un fond de carte topographique géo référenciée avec une participation des cartographes professionnels aux côtés des cartographes du village formés en salle.
- ❖ **L'inventaire participatif des ressources naturelles du terroir** différent d'un simple transect écologique réalisé dans les études MARP.

La dimension technologique du COAIT se mesure par son caractère cybernétique et innovatif dans l'approche des problématiques de conservation et de développement. Le COAIT permet de générer des informations utiles et stratégiques pouvant déboucher sur une mobilisation active et investissement des collectivités locales. C'est avant tout une technologie appropriée et innovante, mise à la disposition des collectivités locales et des partenaires extérieurs intéressés à œuvrer pour une gestion participative. Son usage permet d'établir des interactions multipartenaires entre le local et les secteurs privés et ou publics autour des questions de gestion et de valorisation durable des ressources naturelles ou encore de sécurisation des modes de vie des populations riveraines.

Somme toute, le COAIT favorise l'instauration d'un contexte de collaboration horizontale entre les collectivités locales et les partenaires extérieurs nationaux et internationaux. Sa double dimension permet de manière active d'investir dans le renforcement des capacités collectivités locales dans les domaines suivants :

- ❖ L'identification des options communautaires ;
- ❖ La mobilisation des ressources et capacités requises ;
- ❖ La production des business plan et des plans locaux de gestion.

II. LES PRINCIPES METHODOLOGIQUES DE BASE DU COAIT

Ces principes constituent les soubassements méthodologiques du COAIT. Ils sont ci dessous analysés.

1. LA PARTICIPATION

Les populations locales doivent être associées le plus possible dans le processus de réalisation d'un COAIT. Le chercheur ou l'animateur du COAIT en milieu rural se doit d'observer cette règle d'or dans la collecte des informations et données à travers les discussions en groupe ou encore dans la tenue des réunions communautaires.

L'un des grands avantages du COAIT est sa capacités à mobiliser les collectivités locales y compris les organisations de base autour des problématiques de conservation et de développement soutenables.

L'usage des outils du COAIT augmente une prise de conscience de ce qui peut être accompli aussi bien que la façon dont les parties prenantes locales intéressées (Hommes, Femmes, jeunes, Vieux, Chasseurs, Eleveurs, Agriculteurs, Pêcheurs, etc.) peuvent le faire. Cette participation plurielle permet de mettre en valeur la complémentarité des rôles de chacune, de réduire les risques de compétition tout en valorisant la collaboration.

De par la participation, le COAIT encourage l'instauration d'un modèle de gestion multipartenaire c'est à dire une de partenariat permettant aux différents acteurs socio économiques à la base de se partager les fonctions, les droits et responsabilités relatifs à la gestion des ressources de leur terroir.

Ce partenariat local peut aussi s'étendre aux autres parties prenantes (ONGs, Administration locale, Initiatives privées, Institutions de recherche).

2. L'INTERACTION

Les interactions sont souvent sources d'enrichissement et d'échanges dynamiques d'expérience entre les acteurs impliqués dans le COAIT. Elles se situent à deux niveaux. Le premier concerne l'interaction entre l'animateur du COAIT et les collectivités locales impliquées dans le processus d'apprentissage, d'identification et de planification optionnelle des enjeux de conservation et de développement. L'animateur doit éviter d'imposer ses points de vue et connaissances livresques. Il doit faire aussi table rase des préjugés, prénotions et crises d'humeur, en cherchant toujours à renforcer le niveau de compréhension des membres de la collectivité sur le problème à étudier.

Le second niveau d'interaction concerne les collectivités elles mêmes dans le processus du COAIT. Pour cela, il est conseillé de mettre en place des équipes thématiques locales dont le nombre sera fonction des options identifiées. Elles auront pour rôles et missions de :

- ❖ Consolider le processus d'apprentissage auprès des différentes couches sociales et professionnelles ;
- ❖ Accompagner les collectivités locales dans la faisabilité de leurs plans de gestion locale des ressources naturelles.

3. L'INNOVATION

Le COAIT est une méthodologie et technologie appropriées et innovantes qui place le village et les collectivités locales au centre des préoccupations de conservation et de développement. Les informations générées sont analysées et validées au fur et à mesure à partir des interactions entre les acteurs intéressés. Ce qui consolide le pouvoir des collectivités dans les processus d'apprentissage, de recherche et d'établissement des partenariats avec des parties prenantes externes privées et / ou publiques dans le cadre de l'élaboration et d'exécution des plans locaux de gestion et de valorisation des ressources naturelles.

4. LA FLEXIBILITE

Elle concerne l'approche de l'animateur ou des équipes thématiques dans l'accompagnement des collectivités locales de manière à les amener à produire des informations fiables et à proposer des stratégies soutenables.

Il faut toujours être à l'écoute des collectivités locales et préparé à s'adapter à des situations nouvelles. Parfois, les réalités diffèrent d'un village à un autre quand bien même les populations qui y vivent sont d'un groupe ethnique identique.

5. LA DEMARCHE ITERATIVE

Le COAIT est un processus intensif, et surtout itératif d'apprentissage orienté vers un renforcement des capacités techniques des collectivités locales pour mieux interagir avec les autres parties prenantes dans la gestion viable des ressources naturelles. Le caractère itératif du COAIT exige des utilisateurs une approche comparative des informations collectées pour une meilleure connaissance des problématiques locales. L'approche comparative permet de soumettre les faits et stratégies d'action proposées à plus d'analyse sur les avantages et les désavantages qu'ils recouvrent.

III. UTILITE PRATIQUE DU COAIT

1. Qui peut utiliser le COAIT ?

1.1. LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Les Organisations Non Gouvernementales oeuvrant en milieu rural peuvent utiliser le COAIT. L'un des grands avantages de cette méthodologie et technologie est sa capacité à mobiliser et à responsabiliser les parties prenantes à la base. Le COAIT systématise la participation rurale dans un contexte de pluralité de perspective de réponse aux différentes problématiques sociales, agricoles, pastorales, écologiques, etc.

1.2. LES COLLECTIVITES LOCALES

Les collectivités locales désignent les villages, les groupes de village y compris aussi les institutions sociales d'auto promotion paysanne. Le COAIT met à leur disposition un paquet d'outils appropriés dont l'usage permet d'élever les niveaux de connaissance locale tout en renforçant les interactions entre acteurs socio économiques autour des stratégies locales de conservation et de développement.

Il fournit aux collectivités locales une expérience technique et de gestion de leurs propres problèmes. Ce faisant, il augmente leurs capacités d'agir seules ou encore en partenariat avec des parties prenantes externes.

A travers le prospectus, les collectivités locales ont la possibilité d'attirer l'assistance extérieure pour l'exécution de leurs micro projets ou réalisations.

1.3. LES PROJETS DE CONSERVATION ET DE DEVELOPPEMENT

Les partenaires extérieurs impliqués dans les politiques nationales de conservation, de développement et d'appui aux initiatives locales d'auto promotion économique et sociale peuvent aussi utiliser le COAIT dans le cadre de la conception, planification et exécution de leurs programmes.

Les groupes bilatéraux et multilatéraux d'assistance en milieu rural peuvent y faire usage pour mieux apprendre comment les collectivités locales fonctionnent et perçoivent leurs hautes priorités.

2. Où peut on utiliser le COAIT ?

Le COAIT peut s'appliquer dans des contextes écologiques et sociologiques variés. Qu'il s'agisse des zones arides ou forestières humides, riches ou pauvres, l'usage du COAIT permet de façon participative de mieux analyser les situations rurales, identifier les problématiques, les priorités, les contraintes et opportunités locales à mobiliser ou à rechercher.

Au plan sociologique, l'application du COAIT débouche souvent sur une mobilisation active des collectivités locales auparavant divisées ou indifférentes à la gestion durable des ressources naturelles. En tant que technologie, le COAIT génère des informations à partir des outils et supports visuels utilisés : les matrices, les cartes, les graphiques, les photos. Ces supports matériels et visuels permettent de faire des remarques, de corriger et de réorienter les visions et approches stratégiques autour des questions de conservation, de gestion ou de valorisation. Le COAIT mène à l'action.

3. Les avantages du COAIT

Face à l'immensité des problèmes de pauvreté du monde rural, les populations ont toujours tendance à exprimer un catalogue de besoins matériels, financiers et techniques et attendre de l'extérieur les moyens à dégager pour les résoudre. Ce comportement crée l'attentisme et la dépendance. Il n'éveille pas une prise de conscience ni encore une analyse inter active.



Le COAIT donne aux collectivités locales l'opportunité d'analyser les situations rurales dans un processus d'apprentissage et d'identification des options prioritaires, leur faisabilité et soutenabilité, l'étude des coûts, bénéfices et risques. Tout ce travail devant conduire au renforcement du pouvoir local dans l'élaboration d'un plan local de gestion.

A la différence des autres approches participatives, le COAIT met un accent sur l'analyse approfondie des conditions et problèmes par les collectivités elles mêmes. Ce faisant, il contribue à une bonne compréhension des réalités sociales et dynamiques écologiques en milieu rural. Par conséquent, le COAIT permet de prendre des décisions appropriées. Son application repose sur une certaine rigueur visant à rendre fiables et valides les informations.

CONCLUSION

Le COAIT reste une méthodologie appropriée pour une bonne compréhension des problématiques locales de conservation et d'éco développement. Il est à la fois une et une technologie innovante pour les collectivités locales. Sa faisabilité obéit à l'observance d'un certain nombre de procédés opératoires reposant sur une maîtrise préalable des systèmes locaux de gestion des ressources naturelles, la cartographie participative à grande échelle des terroirs, l'inventaire participatif du capital écologique et des potentialités de leur valorisation locale.

Innovative Resources Management se propose donc de mettre à la disposition des partenaires locaux et d'autres parties prenantes intéressées et impliquées dans les enjeux de conservation et d'éco développement durable cette technologie et méthodologie. Avec le COAIT, il s'agit désormais d'apprendre par apprentissage les expériences des uns et des autres dans un contexte de gestion holistiques des ressources naturelles et autres problématiques socio économiques locales et nationales dans le bassin du Congo.